

Réf: Dossier N° 161644

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOLBYCO AVICOLE SARL »

Siège social Jacquville, Addah, Village de addah, Lot VILLAGE
ADDAH, Ilot JACQUEVILLE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/10/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLBYCO AVICOLE SARL »

Objet : ELEVAGE, LA DISTRIBUTION DE PRODUITS AVICOLES, L'IMPORTATION ET EXPORTATION DE PRODUITS ET MATERIELS, LES PRESTATIONS DIVERSES Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Jacquville, Addah, Village de addah, Lot VILLAGE
ADDAH, Ilot JACQUEVILLE

Dirigeant(s) : M TANO H GNAGNE LUDOVIC (GÉRANT)

RCCM : n° CI-DAB-2022-B-1270 du 28/11/2022 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 28/11/2022

